

L'insurrection de 1871

I – Les causes de l'insurrection

Malgré l'enquête enclenchée en 1872 par l'Assemblée nationale française sur les causes de l'insurrection de 1871 et les différentes études faites par les fonctionnaires et les militaires à l'époque des faits et par les historiens, des doutes persistent sur les motifs réels de la guerre. S'agit-il d'une révolte aristocratique de quelques grands chefs « indigènes », soutenus ensuite par l'ordre de la Rahmaniyya ou bien ce mouvement n'est-il pas le résultat d'une succession de faits, commencés depuis le début de la guerre franco-allemande (19 juillet 1870) jusqu'à la commune de Paris ?

Avant le 15 mars 1871, date officielle de l'engagement d'al-Mokrani, les signes précurseurs d'un prochain soulèvement général ne manquaient pas : décrets du 24 octobre 1870 sur l'instauration du régime civil en Algérie et sur la naturalisation des Juifs algériens ; lettres incitant au *djihad* venant de Mahieddine (décembre 1870), fils de l'émir Abdelkader, à partir de la régence de Tunis ...Beaucoup admettent aussi qu'à l'époque, le « sentiment national » ne saurait être écarté comme une cause du passage à l'acte. Ceci dit, les motifs à ne pas écarter sont à chercher auprès d'al-Mokrani. L'attitude de l'administration française envers ce dernier connut un net changement au cours des dernières années du Second Empire. Autrefois adoré et respecté, une série de décisions avaient fait éveiller ses soupçons et l'avaient fait douter de l'attitude des Français à son encontre. Voici quelques exemples de ces mesures comme les a énuméré Julien : « *privation des ressources fiscales que les Mokrani étaient accoutumés de toucher ; imposition de taxes inusitées à des tribus antérieurement franche ; suppression des corvées dont ils bénéficiaient...* » Nulle ne peut nier combien ces décisions vexatoires avaient pesé sur le moral d'al-Mokrani. L'arrivée du régime civil le mit enfin dans tous ses états bien qu'il donnait l'apparence d'un homme calme et résigné. Si ces circonstances avaient bel et bien incité al-Mokrani à déclarer la guerre, il est clair néanmoins qu'au milieu de l'action, le bachagha avait revendiqué le *djihad* comme une cause de la guerre et comme un moyen de mobilisation de ses coreligionnaires en sa faveur comme on peut le lire dans certaines de ses lettres citées par Luis Rinn.

2. Le déroulement des faits

Suite à des doléances d'al-Mokrani à travers une série de lettres adressées à ses supérieurs hiérarchiques en février et mars 1871, le grand chef de la Medjana attaqua la ville de Bordj Bou Arreridj le 16 mars 1871 et l'incendia. Mais il échoua devant le *bordj* défendu par une garnison de l'armée française. Son plan, d'après Luis Rinn, suivi par Julien, consiste à exercer du chantage sur les Français pour parlementer et régler ensuite tous les problèmes qu'il avait soulevés auparavant. Une telle hypothèse est contraire au bon sens. Al-Mokrani qui connaissait bien l'administration française savait ce qu'il l'attendait de la part de ses ennemis une fois que le rubican est franchi. Un bref retour au passé pouvait le renseigner sur le sort réservé aux résistants à l'ordre colonial.

Les événements s'accéléraient à la fin mars 1871. Pour donner un nouveau souffle à son mouvement de révolte, al-Mokrani sollicita le soutien du cheikh al-Heddad, chef de l'ordre de la Rahmaniya en Kabylie. Ce dernier, domicilié à Seddouk (région de Béjaïa), répondit favorablement et appela à la guerre sainte, le 08 avril 1871. Le mouvement confiné dans la Medjana, devient maintenant un soulèvement de masse qui touchait la Kabylie, la province d'Alger, la province de Constantine (Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna, Skikda, Jijel) et une partie du Sahara. Les partisans du

cheikh al-Heddad, se ruèrent sur tout ce qui représentait le colonialisme (fermes des colons, postes militaires...) et obtinrent quelques succès relatifs à Tizi Ouzou, Bordj Menail, Pelestro. Les villages de Draa el-Mizan, Dellys, Batna, Tougourt et Ouargla tinrent le coup en dépit de la force des révoltés.

De Gueydon, gouverneur général, organisa la répression. Trois grandes colonnes étaient délogées. Elles sont placées sous les ordres des généraux Cerez, Saussiez et Lapasset remplacé le 2 mai par le général Lallemand. Ces colonnes attaquèrent la Kabylie par trois voies distinctes ; les régions insurgées furent parcourues et les soldats français eurent toutes les libertés pour massacrer et brûler les villages. Les affrontements avec les révoltés furent nombreux et durs ; Luis Rinn a dénombré 340 combats. Les morts français étaient estimés à 2700 dont la moitié, voire plus, succomba à cause de maladie ou de fatigue. Un auteur a évalué le nombre de morts du côté autochtone à 2000 personnes, chiffre vraisemblablement loin de la vérité, eu égard à la violence de la répression.

En deux mois, les partisans de l'insurrection subirent de grands revers : toutes les places et villes assiégées étaient reprises par l'armée française (Bougie, Fort-National, Beni Mansour, Dra el-Mizane, TiziOuzou ...) ; al-Mokrani est tué par balle le 05 mai 1871, et le cheikh Aziz, un des acteurs actifs du mouvement, se rendit au général Lallemand le 30 juin, suivi par cheikh al-Heddad, quelques jours après. Boumezrag, frère et successeur de Mokrani reprit le flambeau, mais il dut affronter d'énormes difficultés : privé du soutien populaire, il continua néanmoins en compagnie de ses fidèles, à se déplacer d'une région à une autre, affrontant parfois l'armée française tandis qu'une partie de sa famille et de ses partisans trouvèrent refuge en Tunisie. Le 20 janvier 1872, Boumezreg, très affaibli, est capturé près d'Ouargla. L'insurrection prit officiellement fin.

3. Les conséquences de l'insurrection

La fin de l'insurrection apporta son lot de malheurs pour les Algériens. Près d'un demi-million d'hectares de terres passa aux mains des Français par le biais du séquestre. Les Algériens payèrent en outre, une contribution de guerre de 37.906.887 francs. Le procès des acteurs du soulèvement s'est ouvert, à la cour d'Assises de Constantine, après une instruction de deux ans. Les jurés qui sont des colons saisirent cette occasion pour faire le procès du régime militaire et des bureaux arabes tout en sanctionnant les autochtones. C'était selon une expression du gouverneur De Gueydon « manger du militaire et de l'arabe ». Boumezrag fut condamné à mort, le 27 mars 1873 ; sa peine fut commuée en déportation en Nouvelle-Calédonie. Si Aziz, à cause dit-on de ses attaques contre les bureaux arabes, échappa à la peine de mort et fut frappé de déportation en Nouvelle-Calédonie d'où il s'évada en 1881 pour s'installer au Hidjaz. Enfin, cheikh al-Heddad fut condamné à cinq ans de prison ferme. Pour le reste, sur les 200.000 personnes qui avaient activement participé au soulèvement, une centaine était présentée aux tribunaux. Pour faciliter la tâche aux jurés, ils furent jugés comme des « *malfaiteurs ordinaires, chefs ou complices des assassins, incendiaires, pillards et voleurs qui se rencontrent partout à la remorque des insurrections* ». Beaucoup furent condamnés à la déportation.

Bibliographie sélectives:

- 1- Julien Charles André, Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation, Alger, Casbah éditions, 2005.
- 2- Rinn Luis, Histoire de l'insurrection de 1871, Alger, Librairie Adolphe Jourdan, 1891.
- 3- Robin, Joseph Nil, L'insurrection de la Grande Kabylie en 1871, Paris, Imp militaire Charles Lavauselle.